

État des lieux de la gestion des déchets au Lycée Sud du Mans

Document réalisé le 21 décembre 2023



Ce document présente le diagnostic réalisé par les étudiants du Master MIDEDEC de Le Mans Université lors de la semaine du 20 au 24 novembre 2023. Il comprend également des pistes d'amélioration et des propositions issues des observations et entretiens menés. Ce travail s'intègre dans le cadre d'une commande émise par le Lycée Sud du Mans avec pour objectif principal d'améliorer la gestion des déchets de l'établissement notamment sur la production de papier et comme objectif secondaire d'impulser la volonté de mieux identifier et de valoriser le rôle des éco-délégués au sein de l'établissement, auprès de leurs camarades et du personnel enseignant et administratif.

Groupe 1 : Gestion des déchets des bâtiments de la restauration et de l'internat

1) La partie restauration au self

Observations et discussions

Tout d'abord nous nous sommes intéressés au bâtiment de la restauration au sein duquel nous avons visité les parties accessibles aux lycéens et celles exclusivement réservées aux agents.

Dans la partie restauration accessible aux lycéens, les déchets alimentaires sont laissés sur les plateaux alors que le pain et les autres déchets doivent être triés séparément dans deux types de poubelle : les pains et les déchets non alimentaires (pots de yaourt, emballages, serviettes, etc). Le tri est réalisé, néanmoins, les trois flux terminent dans la poubelle des ordures ménagères sans valorisation de matière. Seule une valorisation énergétique au moyen de l'unité de valorisation énergétique du Mans est pratiquée.

D'après le responsable des cuisines, les déchets alimentaires sont bien laissés sur les plateaux mais des indésirables (emballages plastiques) sont présents dans les ordures ménagères et dans le flux des pains. Ces affirmations ont tout de suite été confirmées lors de notre passage dans les cuisines où les sacs de pains étaient souillés par des pots de yaourts, serviettes et autres déchets non organiques.



Photo n°1 : Sac de collecte du pain souillé par des plastiques, © H. LE BRUN, 21/11/2023

On peut faire l'hypothèse que le gaspillage alimentaire serait dû au menu du jour qui est proposé. D'après le responsable des cuisines, les lentilles correspondent à l'accompagnement de plat qui est le moins apprécié au vu du gaspillage produit les jours où elles sont proposées. Toujours d'après lui, en 2023 le gaspillage alimentaire journalier du self s'élève à 200 kg par jour.



Photo n°2 : Le gaspillage alimentaire sur les plateaux, © S. VEILLON, 21/11/2023

Le mardi 21 novembre 2023 de 12h00 à 13h30, le groupe d'étudiants en Master ainsi que les lycéens éco-délégués disponibles sont allés observer les comportements de consommation et de gaspillage alimentaire des lycéens à la sortie du self. Un court questionnaire composé de cinq questions a permis de recueillir le retour des lycéens sur ces sujets. Les questions étaient ouvertes ou fermées avec plusieurs choix de réponses, et les résultats ont été compilés par téléphone via la plateforme Google Forms.

Les questions abordées étaient les suivantes :

- Avez-vous consommé l'ensemble des aliments que vous avez choisi ?
- Qu'avez-vous laissé sur votre plateau (entrée, plat, dessert, pain, fruit) ?
- Pourquoi n'avez-vous pas consommé l'ensemble des aliments de votre plateau ?
- Selon vous quelles seraient les solutions pour que vous finissiez l'ensemble des aliments de votre plateau ?
- Selon vous quelles seraient les solutions à mettre en place au self pour réduire le gaspillage alimentaire ?

Ce jour-là, le plat principal était composé d'un poisson à l'aigre douce ou d'un steak au fromage accompagnés d'haricots coco et/ou de jeunes carottes.



Photo n°3 : Échanges avec les lycéens, © S. VEILLON, 21/11/2023

Nous avons constaté beaucoup de gaspillage alimentaire, notamment les haricots coco qui n'étaient pas consommés dans leur intégralité. Un total de 125 élèves ont été questionnés et la majeure partie d'entre eux nous ont expliqué que le plat n'était pas à leur goût. D'après les données récoltées, les lycéens souhaiteraient davantage de diversité dans les plats proposés ou des plats davantage assaisonnés lorsqu'il s'agit de légumes. Des problèmes de portions ont également été relevés par les lycéens qui souhaiteraient se servir seuls ou bien que des portions leur soient proposées en fonction de leur appétit : petite faim, moyenne faim, grande faim.

Lors de la visite des espaces réservés aux personnels, un agent nous a indiqué que la problématique de tri des déchets ne venait pas seulement des lycéens mais également du manque d'implication ou de sensibilisation du personnel d'éducation et de la restauration. Dans le sous-sol le 21 novembre 2023 à 13h30, sept bacs de 1000L d'ordures ménagères vides étaient présents et 1 bac de tri sélectif plein. Malgré tout, le tri sélectif est bien réalisé dans les cuisines lors de la préparation des repas en amont du service. En 2024, le lycée disposera de nouveaux matériels pour la plonge notamment d'un broyeur pour les biodéchets en vue de leur évacuation avec un prestataire de collecte.



Photos n°4 & 5 : Le local de stockage des poubelles au sous-sol des cuisines, © MIDEDEC, 2023

Pistes d'évolutions possibles

- Déposer le pain sur les plateaux avec les autres déchets alimentaires afin de diminuer les indésirables et favoriser sa valorisation.
- Supprimer le bac de collecte pour le pain.
- Simplifier les consignes de tri étant donné qu'il y a très peu d'ordures ménagères: envisager de mettre à disposition seulement un contenant de collecte sélective et un pour les ordures ménagères.
- Procéder au tri dans le local où se trouvent les poubelles.
- Affichage informant les lycéens qu'ils ont la possibilité de choisir leur portion en fonction de leur faim.
- Améliorer l'affichage au-dessus des bacs dans le local poubelles et dans la salle de restauration.

- Mettre à disposition un petit réfrigérateur au centre de la salle de restauration pour y déposer les produits non consommés (beurre, confitures, fromages, yaourts et pains) => à la fin du service les denrées non consommées dans le réfrigérateur seront jetées.

Immersion à la plonge

Trois étudiants du M2 MIDEDEC (Thibaut, Moussa et Louane) sont allés prêter main forte au personnel de plonge. L'objectif étant de comprendre l'organisation de la plonge et ainsi s'ouvrir aux problématiques du terrain. Cette immersion s'est déroulée mercredi 22/11 sur le temps du midi. Cette journée était propice à la compréhension du fonctionnement de la plonge puisque le mercredi midi, le self enregistre une baisse de fréquentation. L'expérience fut très enrichissante pour les étudiants du master MIDEDEC. L'échange avec le personnel de cuisine a permis de saisir les enjeux de la gestion des déchets dans la partie restauration (salles et cuisines).



Photo n°6 : Le local de stockage des poubelles au sous-sol des cuisines, © S. VEILLON, 22/11/2023

Nous avons compris que la venue du broyeur en septembre 2024 intervient probablement pour réduire les troubles musculo-squelettiques. En effet, le personnel n'aura pas à descendre les poubelles de biodéchets qui sont lourdes.

Les problématiques rencontrées par l'équipe de la plonge sont multiples :

- Fréquence d'arrivée des plateaux élevée lors de fortes affluences (12h30-13h30 : ce qui correspond au temps où il y a le plus d'élèves qui déjeunent). Ceci implique un temps moindre réservé pour le tri des déchets.
- Aucune poubelle biodéchets (futur broyeur à venir).
- Difficultés pour garder le personnel et le former sur le long terme.
- Problématiques des troubles musculo-squelettiques (sacs OMR => broyeur à venir pour diminuer ces impacts).

A noter que le personnel de cuisine a déjà retiré le bac de collecte du pain en sortie du self. L'objectif a été de favoriser le regroupement dans un même contenant du flux des pains avec celui des biodéchets. De plus, à partir du 22 novembre et suite à l'immersion des

étudiants en cuisine, le personnel de plonge a fait le choix de ne plus utiliser de sacs noirs pour rassembler les emballages collectés sur les plateaux (pot de yaourt, emballages de fromages, etc). Ces derniers peuvent donc être orientés vers le centre de tri de Le Mans Métropole.

2) La gestion des déchets dans la cafétéria

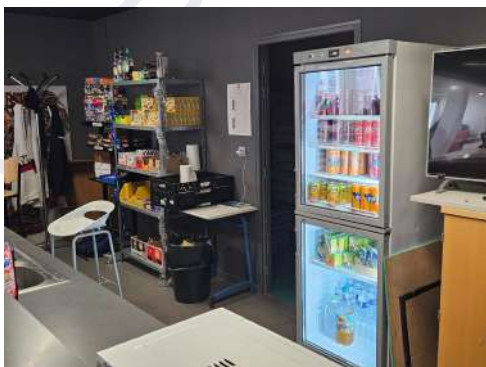
Observations et discussions

Dans la cafétéria, nous avons eu l'occasion de rencontrer Florent, assistant d'éducation. Celui-ci nous a indiqué que seules des poubelles d'ordures ménagères étaient à disposition des élèves. Nous en avons dénombré sept réparties dans toute la cafétéria et celles-ci sont principalement composées d'emballages plastiques et métalliques provenant des produits vendus au comptoir.



Photo n°7 : Poubelle d'ordures ménagères dans la cafétéria, © H. LE BRUN, 2023

Il y a néanmoins la présence d'un bac de tri sélectif derrière le comptoir et à disposition du personnel. Celui-ci n'est pas toujours utilisé ou vidé par les différents assistants d'éducation ce qui fait que leur poubelle d'ordures ménagères est également remplie d'emballages. Il y a donc un manque de sensibilisation des assistants d'éducation vis-à-vis du tri sélectif.



Photos n°8 & 9 : La cafétéria et le bac de tri sélectif à disposition des assistants d'éducation derrière le comptoir, © MIDEDEC, 2023

Pistes d'évolutions possibles

- Mettre à disposition une signalétique adaptée et proposer des actions de sensibilisation autour des consignes de tri.
- Mettre en place une collecte de tri sélectif dans la cafétéria en substituant certains contenants d'ordures ménagères.
- Organisation d'une réunion avec les assistants d'éducation et le responsable technique pour envisager une réorganisation de la gestion des poubelles dans la cafétéria.

3) La gestion des déchets dans l'internat

Observations et discussions

Les étudiants de Master ont eu l'occasion de visiter l'internat en compagnie de Monsieur Lefaucheu, responsable des agents de nettoyage et de collecte des déchets. Nous avons pu constater que chaque chambre dispose d'une corbeille d'ordures ménagères mais celles-ci sont majoritairement remplies de déchets d'emballages. Les sanitaires sont également équipés d'une poubelle d'ordures ménagères et d'une corbeille dans chaque toilette. Pour information, les agents de nettoyage ont interdiction de retirer les déchets des ordures ménagères à la main afin de ne pas se blesser avec d'éventuels déchets coupants ou piquants.



Photo n°10 : Corbeille d'ordures ménagères dans les chambres de l'internat, © MIDEDEC, 2023

Pour le balayage humide des chambres, des gazes à usage unique sont utilisées à hauteur d'une par chambre. La quantité de gazes consommée quotidiennement s'élève donc à une trentaine. Néanmoins, celles-ci devraient être remplacées dans quelques temps par des serpillières lavables afin de diminuer la quantité de déchets.

La personne chargée du nettoyage affirme remplir un sac de 110 L d'ordures ménagères par étage pour 2-3 jours. Néanmoins ces déchets s'apparentent principalement à des emballages comme indiqué précédemment mais le chariot actuel est seulement équipé d'un seul porte sac.



*Photos n°11 & 12 : Le chariot de ménage utilisé dans l'internat et le contenu du sac d'ordures ménagères,
© S. VEILLON, 2023*

Pistes d'évolutions possibles

- Remplacer les poubelles d'OMR dans les chambres par des poubelles de tri sélectif.
- Mettre à disposition une poubelle d'ordures ménagères dans les couloirs.
- Ajouter des affiches de communication dans les chambres et/ou couloirs afin d'aiguiller les internes dans la gestion de leurs déchets.
- Le grand enjeu se situe autour du changement des chariots d'entretien avec l'incorporation du biflux sur celui-ci. Les améliorations dépendront de l'acceptation ou non de la direction.

Groupe 2 : Gestion des déchets dans le CDI, les espaces communs extérieurs, les bâtiments scolaires / administratifs

Durant cette première semaine de diagnostic, nous avons souhaité identifier les points de collecte de déchets dans l'ensemble des espaces communs extérieurs, des salles de classes et des couloirs, des bâtiments administratifs, et du CDI. De plus, nous nous sommes intéressés de près à la problématique de la consommation de papier au sein de l'établissement en identifiant les lieux de production de déchets papiers. Suite aux différents échanges réalisés avec les lycéens ainsi que le personnel, nous avons identifié différentes initiatives qui pourraient être déployées au cours des prochains mois. Nous avons aussi échangé avec différents

Diagnostic

1. Identification des poubelles dans l'espace public

- Nombre de poubelles

La cour du Lycée dispose de 22 poubelles, dont 5 sont des poubelles avec deux bacs (un pour le tri et un pour les ordures) et 17 autres poubelles sont conçues pour la collecte générale (OMR) (Figure 1).

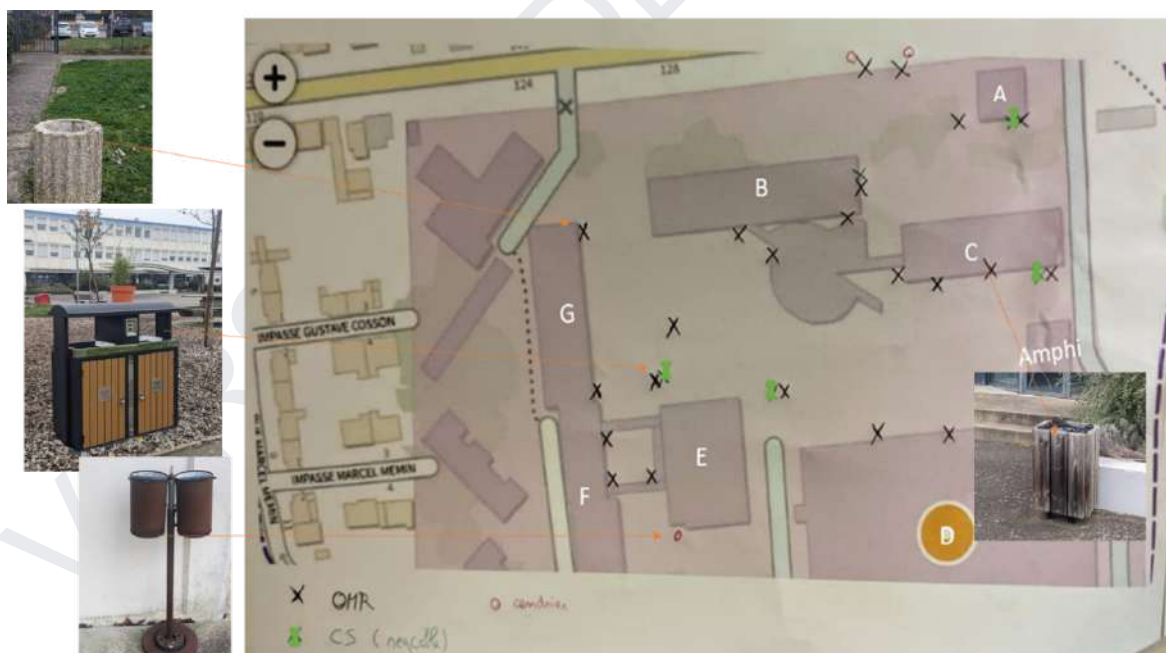


Figure 1 : Localisation des emplacements des poubelles dans l'espace commun (Géoportail, novembre 2023).

La carte sera actualisée au début du mois de janvier, incluant une localisation plus détaillée des divers endroits ainsi qu'une légende plus explicite

- **Emplacements des poubelles**

Le repérage des poubelles nous a permis de distinguer celles qui sont les plus utilisées de celles qui le sont moins.

- Les poubelles en pierre ne disposaient pas de sacs (à cause du vent et des oiseaux qui éventrent les sacs);
- Les poubelles neuves ont été installées proche des bancs, pour les personnes qui mangent dehors.
- Les poubelles à la sortie du CDI et du périscolaire ont été identifiées comme bien utilisées, mais il semble nécessaire de les modifier car il n'y a pas de bacs de tri.

L'évaluation des emplacements des poubelles dans la cour a révélé quelques anomalies. L'emplacement des bacs de tri n'est pas au bon endroit, c'est-à-dire que les poubelles neuves où on peut trier ne se trouvent pas sur des lieux de passage. Elles sont plutôt placées aux extrémités de la cour. À la place, les poubelles présentes sur les points stratégiques de passages sont les plus anciennes qui sont monoflux. De plus, il a été observé par une caractérisation visuelle que le tri des déchets n'est pas respecté.

- **Caractérisation visuelle**

Nous avons procédé à une caractérisation visuelle des déchets dans les poubelles extérieures. On a observé principalement des emballages alimentaires (canettes alu, emballages plastiques) recyclables et quelques mouchoirs. Il n'y a aucune différence entre les poubelles de recyclage ou les poubelles d'ordures.

Nous avons aussi constaté une problématique liée à l'achat extérieur de nourriture car les élèves mangent dans l'établissement et jettent les emballages dans les poubelles.

- **Benne Papier Carton**

Une benne papier carton du prestataire Paprec est présente entre les bâtiments de l'atelier et du restaurant collectif. Elle est alimentée par les agents techniques et d'entretien.

2. Visite des bâtiments G, F, C, D (cours et salle des professeurs)

- **Identification des poubelles**

Aucune poubelle n'a été observée dans les couloirs des bâtiments. Les poubelles semblent être présentes uniquement dans les salles de classe ou dans les toilettes (Figure 2) et on ne trouve ni bac pour le tri, ni pour le papier .

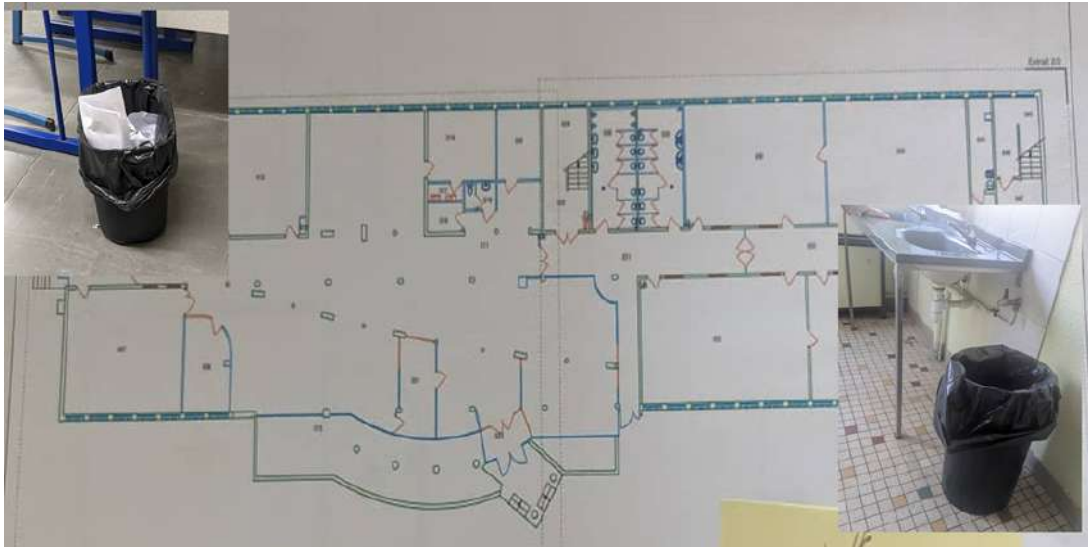
De plus, dans les toilettes du bâtiment C on ne trouve pas de poubelles.

- **Caractérisation visuelle**

Dans les poubelles de classe, on trouve principalement, des emballages alimentaires (canettes alu, emballages alu ou plastiques, environ 80% de la poubelle), du papier et un peu de mouchoirs, biodéchets, chewing gum.

On trouve des déchets valorisables (cannes et d'autres emballages alimentaires) également dans les poubelles des toilettes du bâtiment F.

Figure n°2 : Poubelles dans les bâtiments



La carte sera actualisée au début du mois de janvier, incluant une localisation plus détaillée des divers endroits ainsi qu'une légende plus explicite

3. Observation accompagnée dans le Centre de Documentation et d'Information (CDI)

- **Implantation et caractérisation des poubelles**

Dans le CDI dix poubelles sont présentes. On y trouve un mélange de déchets comprenant des emballages, du papier, des canettes, et même des biodéchets malgré qu'il soit interdit de manger dans le lieu.

- **La seconde vie du livre**

En ce qui concerne les livres de CDI on trouve deux types:

- Pour les revues périodiques, ils partent en archivage sur une période allant de 1 an à 5 ans. Après cette période, ils sont envoyés à la benne de déchets papier et cartons, située derrière le bâtiment de restauration.
- Pour les autres livres, le système en place fonctionne comme suit : s'ils ne respectent plus le programme éducatif qui évolue chaque année, s'ils sont déchirés de manière irréparable. S'ils sont en mauvais état, ils sont jetés pour faire place à des ouvrages en meilleur état. Également, si un livre similaire et plus récent est disponible, les anciens sont retirés et jetés.

- **Consommation de papier**

La consommation de papier est massive dans l'établissement, 1.8 millions de feuilles sont utilisées chaque année. Selon la responsable de la reprographie, cela s'explique par les pratiques très consommatrices de papier des professeurs : beaucoup d'impressions, utilisation très régulière de la couleur, beaucoup de tentatives d'impressions quand le photocopieur est en panne ce qui entraîne du gaspillage ensuite.

- **Des initiatives déjà mises en place au CDI**

- Un bac à livre est à l'entrée du CDI, avec une petite feuille invitant les usagers à prendre les livres. Mais cette proposition n'est peut-être pas suffisamment visible et explicite.



Photo n°13 : Bac à livres au CDI, © I. IDOUI, novembre 2023

- Initiative pour donner une seconde vie aux livres, en les donnant à des associations, notamment pour les pays africains. Mais cette démarche pose des interrogations. Est-ce que c'est une idée viable ? Les livres sont-ils effectivement utilisés ? Et surtout, l'Afrique ne devient-elle pas involontairement notre dépôt de déchets ?

Les actions proposées

1. Améliorer la collecte et le tri des déchets

- Échanger sur la faisabilité d'une caractérisation des poubelles extérieures et des classes, en intégrant les éco-délégués à cette action.
- Remplacer les chariots de collecte pour qu'ils soient adaptés au tri sélectif, c'est-à-dire avec au moins 2 sacs. Il existe peut-être également des systèmes d'adaptateurs afin de pouvoir positionner 2 sacs sur le chariot.
- Mettre des bacs dans les classes pour trier les déchets recyclables (emballages alimentaires principalement, et le papier) + les ordures. Les modalités de tri pour le papier sont encore en réflexion : inclus dans les recyclables, séparés, ou un système mixte avec les brouillons réutilisables d'un côté et le reste dans le tri sélectif.

L'entretien avec des membres de l'équipe d'entretien nous a permis d'identifier que la charge de travail ne serait pas trop importante et ne poserait pas de problème.

- Peindre les poubelles fixes sur les espaces communs extérieurs du lycée. Nous proposons d'attribuer une couleur spécifique pour faciliter la distinction visuelle, éventuellement et sur idée des lycéens, nous pouvons envisager de peindre certaines poubelles pour leur donner un air de "monstres", cela serait réalisé en lien avec les élèves en spé/options art et les bac pro carrosserie.
- Réaliser des affiches informatives (proposer des affiches à proximité des poubelles pour informer les étudiants sur le tri et aussi dans les portes des sanitaires).
- Mettre en avant le tri aussi dans le CDI et insister sur les règles liées à la nourriture dans ce bâtiment.
- Revoir les dispositifs de collecte pour les cartouches d'encre, car le tri n'est pas fait dans tout les bâtiments alors qu'une solution existe avec le fournisseur actuel

2. Réduire la consommation du papier

- Proposition d'affiches pour le gaspillage du papier en impression, pour indiquer les bons gestes et les bons comportements à adopter lors de l'impression pour réduire le gaspillage et la consommation de ressources. Ces affiches seraient plutôt à destination du corps enseignant de l'établissement, dans la salle de reprographie dans la salle des professeurs.
- Les informations/consignes à afficher seraient : penser à utiliser le brouillon, penser à imprimer en recto verso, penser à imprimer en noir et blanc, penser à réduire le nombre de copie, mettre en place le tri).

3. Proposition des actions pour la seconde vie des livres

- Mettre en place des affiches et des moyens plus efficaces de prévention pour encourager l'utilisation du "bac à livre" temporaire mis à l'entrée du CDI.
- Proposition d'installer une "boîte à livre" plus conséquente dans un lieu accessible, comme le bâtiment B, afin d'encourager les élèves à prendre le livre même en dehors de l'ouverture du CDI. Cette initiative peut être accompagnée par des affiches expliquant le concept de boîte à livres et encourageant les contributions de chacun sans obligation de retour.
- Suite à la discussion avec une des agentes du CDI, cette dernière souhaiterait organiser des mini ateliers de recyclage du papier pour créer des objets avec les vieux journaux pour les revalorisées.
- Sinon pour les revues périodiques, procéder au don des papiers journaux aux élèves pour faire des papiers cadeaux (réemploi).
- Proposition pour les éco-délégués d'organiser une bourse au livre deux fois par an pour les ouvrages destinés à être jetés afin de leur donner une seconde vie. Les éco-délégués se sont montrés volontaires pour participer à un tri préalable pour éviter une charge supplémentaire aux agents du CDI.

4. Ouverture sur des projets internes évoqués lors de nos visites

- Au cours de nos visites, Mme ORVAIN, directrice déléguée à la formation professionnelle et technologique, a évoqué un projet avec ses élèves autour d'une collecte des bouchons au sein de l'établissement et en partenariat avec d'autres établissements du Mans (écoles, collèges) - "Bouchons d'amour" - afin de financer

du matériel médical. Cette action s'inscrit dans les domaines de la gestion des déchets et de la solidarité. Les boîtes de collecte pourraient être réalisées en interne avec un enseignant de la filière plasturgie pour la réalisation des boîtes en bois.

VERSION DE TRAVAIL

Groupe 3 : Gestion des déchets dans les ateliers

Lors de cette première semaine de terrain, le groupe 3 a concentré ses efforts sur les différents ateliers du lycée regroupant plusieurs formations professionnelles :

- Mécanique
- Carrosserie
- Outillage / Plasturgie

Le premier objectif de cette semaine était d'effectuer une première évaluation de la gestion des déchets dans les ateliers. Il s'agissait d'identifier les flux existants, les prestataires de collecte missionnés, les types de bacs utilisés et, si possible, les quantités et les coûts annuels des différents flux recensés. De plus, il était question de s'entretenir avec différents acteurs pratiquant ces ateliers afin de pouvoir recueillir leurs avis et positions sur la gestion des déchets au sein de ces derniers. Leurs ressentis sont essentiels afin de pouvoir proposer par la suite des solutions pertinentes et adaptées à ce lycée.

Le deuxième objectif de cette semaine était d'identifier les relations entre le lycée Sud et le CFA (situé à proximité) lors de nos échanges avec les différents acteurs des ateliers. La collecte de ces informations permet de relever d'une part le climat relationnel entre ces deux entités. Et d'autre part, d'identifier de possibles synergies dans le cadre de la mise en place d'actions d'écologie industrielle et territoriale (EIT).

1. Visites des ateliers et entretiens complémentaires : mode opératoire

Pour réaliser ce travail de diagnostic sur le terrain, nous nous sommes organisés de la manière suivante. Dans un premier temps, nous avons rencontré à l'aide de Monsieur Rondot, différents encadrants / enseignants de ces trois ateliers. Cette rencontre nous a permis d'établir un premier contact avec ces acteurs, ainsi que de relever les disponibilités de ces acteurs pour visiter les ateliers.

Une fois programmées, les visites se sont déroulées tout au long de la semaine, accompagnées des 9 éco-délégués. Ces visites duraient approximativement une heure. La grande majorité des éco-délégués ayant eu la volonté de s'investir dans notre groupe, sont des élèves réalisant des formations au sein des ateliers. Réaliser ces visites en leur compagnie nous a permis de mieux appréhender leurs pratiques, en ce qui concerne les déchets produits au sein des ateliers durant leurs heures de formations.

En parallèle de ces visites, plusieurs entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs en lien direct avec la gestion des déchets au sein des ateliers. Nous avons rencontré le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques. Son rôle étant, entre autres, de sélectionner les prestataires de collecte et de traitement adaptés aux différentes filières de déchets produits par le Lycée. Puis, nous nous sommes également entretenus avec plusieurs professeurs / intervenants présents sur les trois ateliers. Ces entretiens nous ont permis de comprendre plus en détails les enjeux de la gestion des déchets dans les ateliers ainsi que d'esquisser plusieurs pistes de solutions.

Pour réaliser ces échanges, nous avons opté pour un format d'entretien semi-directif scindé en trois volets :

- Les activités des ateliers;
- Les déchets produits;
- Les relations entre le CFA et le Lycée Sud.

2. Les déchets des ateliers : synthèse

Suite aux différentes visites et entretiens menés durant cette semaine, voici une première synthèse des résultats obtenus sur le terrain.

En ce qui concerne les flux ainsi que les quantités de déchets produites, sur tous les ateliers confondus nous pouvons dénombrer 16 flux (tableau 1). La plupart de ces flux, présentés dans le tableau ci-dessous, bénéficient d'un contenant et d'un collecteur spécifique. Cependant, hormis les différents types de flux identifiés et présentés durant les visites, nous ne sommes pas parvenus à relever les quantités exactes produites sur une année. Nous nous sommes ainsi basés sur des estimations transmises par les professeurs / encadrants.

Même constat pour les bennes cartons et tout venant ainsi que les classiques ordures ménagères et collectes sélectives. Ces flux, en provenance des ateliers sont assimilés à la production globale de l'ensemble du Lycée. Cela rend difficile l'attribution d'une quantité spécifique produite sur une année par les ateliers. Un travail de recherche est à approfondir durant les prochaines semaines.

Lieux	Flux	Quantité annuelle (en litre)	Prestataire de collecte	Fréquence de collecte
Atelier Mécanique	Bidon vide	600	Suez	Selon le collecteur
	Huile moteur	800		Selon le collecteur
	Filtre à huile	400		Selon le collecteur
	Aérosol	800		Selon le collecteur
	Filtre à air	200		Selon le collecteur
	Liquide de refroidissement	200		Selon le collecteur
	Batterie	NO/DATA	Retour fournisseur	Sur demande
	Pneu	200		
Atelier Carrosserie	Peinture	NO/DATA	Retour fournisseur	Sur demande
	Produits chimiques		DETOX	
Atelier Outillage	Huile de coupe	150	?	
Commun	DIB (OM)	NO/DATA	Le Mans Métropole	Hebdo ?
	CS (Emballages)	NO/DATA		0,5 Semaine ?
	Cartons	NO/DATA	Paprec	Sur demande
	Métaux (tous types)	NO/DATA	Passenaud	Sur demande
	Tout venant	NO/DATA	Paprec	Sur demande

Tableau 1 : Flux de déchets des ateliers et prestataires dédiés (réalisation par la groupe Ateliers, le 10/11/2023).

Autre constat, au sein des trois ateliers nous avons pu remarquer une certaine confusion de la part des élèves et des professeurs concernant l'utilisation des poubelles (OM et CS) mises à disposition. En effet, une ou plusieurs poubelles sont placées à proximité de chaque plan de travail. La couleur et la signalétique d'une poubelle d'ordures ménagères ou de collecte sélective peut varier d'un plan de travail à un autre. En ouvrant ces dernières, il est

possible de trouver des déchets divers et variés, correspondant rarement au contenant qui leur est destiné.

3. La gestion des déchets dans les ateliers : des premières pistes d'amélioration

- Faire communiquer les différents ateliers pour une gestion commune de leurs déchets.
- Échanger avec les enseignants et les responsables des ateliers pour discuter de solutions plus durables (chiffons réutilisables au lieu des essuies-tout)
- Harmoniser la signalétique en fonction des couleurs des flux OM et CS et de la communication de Le Mans Métropole.

4. Prochaines actions à mener

- Demander les factures des différents prestataires de gestion des déchets : collecter les coûts et les quantités sur une année référence.
- Réaliser une carte des ateliers pour identifier la localisation des différents flux.
- Caractériser la benne DIB.
- Approfondir la question des relations CFA/Lycée Sud et identifier de potentielles collaborations dans le cadre de l'EIT.
- Approfondir la question des chiffons réutilisables en carrosserie.

Groupe 4 : Sensibilisation

Lors de cette première semaine au lycée sud du Mans, 9 éco-délégués ont rejoint le groupe Sensibilisation. 3 élèves se sont pleinement impliqués lors des activités proposées. L'objectif de ce groupe est de dynamiser et valoriser le rôle des éco-délégués au sein de l'établissement. Il répond à un objectif. Tout d'abord, nous avons proposé un logo pour permettre de mieux identifier les éco-délégués et leurs actions notamment sur les affiches de tri / bonnes pratiques et sur le réseau Instagram du lycée. Une éco-déléguée s'est portée volontaire pour créer des logos qui seront proposés au vote à l'ensemble des éco-délégués. La page Instagram est gérée par une enseignante de BTS, les informations relatives aux actions des éco-délégués pourront être relayées via cette page.

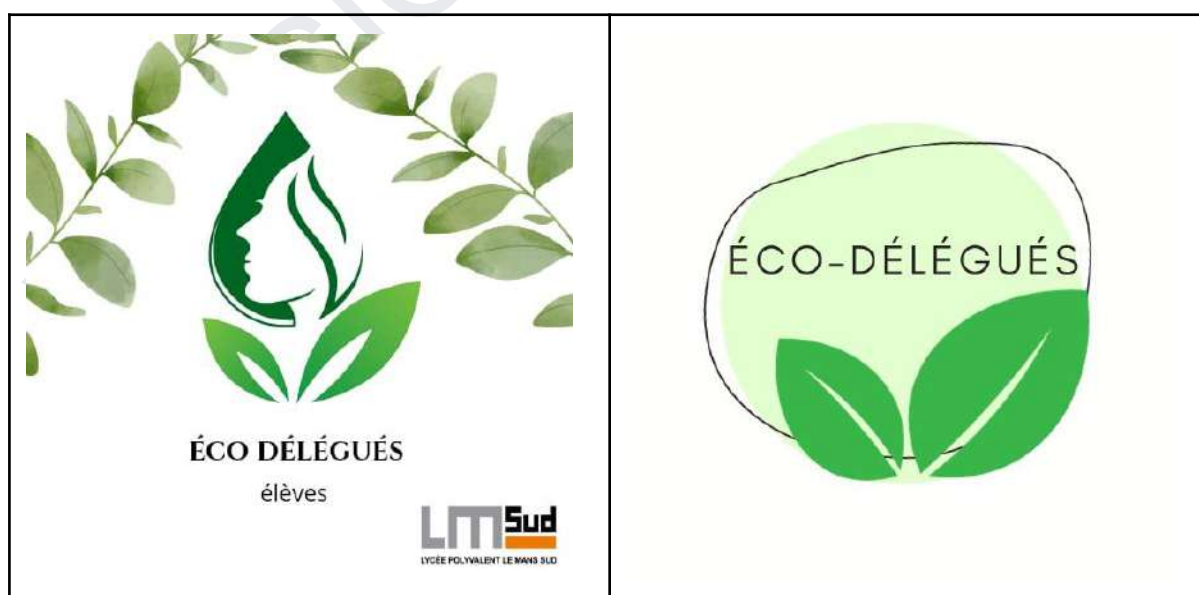
Nous avons vite réalisé que le rôle des éco-délégués n'étaient pas nécessairement compris de tous. Ainsi nous avons proposé de passer dans les classes des éco-délégués pour présenter leurs missions et la raison de notre présence sous la forme d'un échange. Pour la réalisation de cette activité de sensibilisation, une prise de contact a été faite par mail auprès des enseignants.

Activités réalisées :

- Création d'un logo
- Confection des costumes déchets
- Présentation des éco-délégués dans les classes

1. Propositions de logo

6 logos ont été élaborés au cours de la semaine mais aucun ne s'est nettement démarqué. Le premier a suscité un peu plus d'engouement mais il ressemble fortement à des logos déjà existants tels que celui de la papeterie Clairefontaine ou encore de la société Paprec (Photos 14 à 19).





Photos n°14 à 19 : Propositions de logos faites par une éco-déléguée et une étudiante MIDECE, Canva, novembre 2023

2. Confection des costumes “Trash-Man”

Afin de sensibiliser de manière plus ludique, des costumes “Trash-Man” ont été réalisés. Ces costumes sont inspirés des actions de l’activiste Rob Greenfield aux États-Unis et déjà éprouvés et appliqués depuis un an et demi sur le Campus de l’Université du Mans.

Nous avons ainsi proposé cette action aux éco-délégués qui se sont montrés enthousiastes. Pour cela, nous avons fait le tour des poubelles de l’établissement en ciblant les bacs de tri regroupant des déchets généralement moins souillés que ceux présents dans les poubelles des espaces communs comme par exemple dans la cour. La confection des costumes a nécessité une demi-journée de travail.



Photo n°20 : Confection des costumes "Trash-Man" avec les éco-délégués, © A. RICOU, 21/11/2023



Photo n°21 : Costumes portés après confection, © A. RICOU, 21/11/2023

3. Sensibilisation des élèves dans les classes

Au cours de cette première semaine d'intervention sur le Lycée Sud, 7 classes ont été sensibilisées au rôle d'un éco-délégués et sur ses missions. Au total, ce sont donc plus de 160 élèves sensibilisés aux diverses missions des éco-délégués. Le constat est que beaucoup d'élèves ne connaissent pas le rôle de leurs camarades. Les éco-délégués présents ont évoqué le projet auquel ils participaient et cela leur a permis de montrer leur implication dans la vie du lycée.



Photo n°22 : Sensibilisation en classe de 2nde avec un éco-délégué, © T. FAUCHEREAU, 23/11/2023

Les prochaines actions à réaliser sont les suivantes :

- Animation Fresque du climat dispensée aux éco-délégués
- Validation du logo des éco-délégués
- Poursuite des actions de sensibilisation dans les classes quant au rôle des éco-délégués